

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19042604

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

15 MARS 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0880.797.117**

Dénomination

(en entier) : **LES COUPS DE POUCE 2**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**

Adresse complète du siège : **rue Ferrer 18 à 6224 Wanfercée-Baulet**

Objet de l'acte : Désignation du Président du Conseil d'administration et de l'administrateur-délégué

aux termes du procès-verbal sous seing privé de la réunion du conseil d'administration de la scrl "LES COUPS DE POUCE 2", daté du 25 février 2019, il résulte que les administrateurs ont adopté la résolution suivante, à l'unanimité des voix :

PREMIERE RESOLUTION

A l'unanimité, les administrateurs nomment :

- en qualité de Président : Monsieur José-Pierre NINANE, prénommé, qui accepte cette fonction.
- en qualité d'Administrateur-délégué : Monsieur Jean-Pierre GENOT, prénommé, qui accepte cette fonction.

Déposé en même temps qu'une copie du procès-verbal.

Caroline COUNET
Notaire associé à Fleurus

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).